

LES IMPLICATIONS GEOPOLITIQUES DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Mémoire de géopolitique

du Chef d'escadron LUCCITTI Jean-Michel

dans le cadre de l'étude dirigée "Géopolitique et démographie"

Directeur : Mr Jean-Claude CHESNAIS
de l'Institut National des Etudes
Démographiques

Avril 2001

LES IMPLICATIONS GEOPOLITIQUES DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE EN
AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Sommaire

Partie I :

Les caractéristiques des populations en l’Afrique subsaharienne

Historique

Les tendances actuelles

Une organisation sociale originale

Partie II :

Les déséquilibres démographiques sources de conflits

Les effets de l’explosion démographique sur le développement

L’influence de la dimension religieuse

L’Afrique subsaharienne, espace de conflictualités

Les conséquences du phénomène migratoire

Partie III :

Perspectives d’avenir: vers une recomposition des Etats

Les limites du modèle occidental

L’exemple du conflit de la région des Grands Lacs

L’influence régionale des Etats: le cas du Nigeria et de l’Afrique du sud

Des raisons de garder espoir?

INTRODUCTION

La litanie des catastrophes frappant l'Afrique noire avec une désespérante régularité alimente depuis plusieurs années un « afropessimisme » devenu le sentiment prédominant chez la majorité des observateurs occidentaux. Le relatif optimisme affiché par la communauté internationale avec la vague de démocratisation qui a parcouru ce continent dès la fin de la décennie 80 a rapidement fait place au désenchantement. Les bouleversements politiques croissants résultant du réveil des nationalismes, les conflits multiples, internes ou régionaux, qui éclatent çà et là ne présagent en rien d'un avenir meilleur. Après les espoirs suscités par la fin de la guerre froide qui rendait obsolètes des affrontements tributaires des conflits Est-Ouest, il a fallu se rendre à l'évidence : les rivalités entre grandes puissances n'étaient pas les seules causes des guerres africaines. Au contraire, leur désengagement a laissé dans certains cas se développer hors de tout contrôle des conflits restés latents depuis des décennies.

L'une des raisons majeures de cette instabilité est assurément la révolution démographique qui, en l'espace d'un siècle, de 1930 à 2030, aura multiplié par dix la population de l'Afrique subsaharienne. Un tel séisme ne saurait avoir lieu sans dommages, et les affrontements qui ensanglantent ce continent doivent être analysés à cette aune. L'explosion démographique et les rivalités ethniques ainsi libérées ont déjà des conséquences géopolitiques visibles considérables ; les frontières issues de la décolonisation sont remises en cause et on assiste peu à peu à la fois à une fragmentation de certains Etats et à une recomposition ethnique et économique autour de quelques puissances régionales.

Pour mieux appréhender ces tendances, il est nécessaire d'avoir une idée assez précise des caractéristiques des populations africaines du sud du Sahara et de comprendre le fonctionnement de ces sociétés au XXI^e siècle, en particulier l'ancrage des traditions ancestrales. L'importance du phénomène d'urbanisation, très important à la fin du XX^e siècle et l'étendue de l'épidémie de Sida sont désormais des données majeures à prendre en compte. Il est ensuite intéressant d'évaluer l'ampleur des troubles que peuvent déclencher ces caractéristiques démographiques et de cerner les principales sources de conflictualité. Enfin, les exemples des conflits affectant des pays érigés au rang de puissances régionales comme le Nigeria, l'Afrique du sud et la région des Grands Lacs illustreront les incidences géopolitiques de la nature et de la répartition des populations africaines sommées de se soumettre aux vertus de la démocratie par les nations occidentales.

Par convention, l'Afrique subsaharienne qui est évoquée ici, comprend les Etats africains situés essentiellement au sud du Sahara, y compris Madagascar, Maurice et les Comores. Ne sont donc pas inclus dans cet ensemble les pays les plus au nord, c'est-à-dire le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Egypte.

1 LES CARACTERISTIQUES DES POPULATIONS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

1.1 Historique

Sans remonter à la nuit des temps, il apparaît important d'examiner les péripéties qu'a connues le peuplement de l'Afrique subsaharienne au cours des derniers siècles. Ce retour en arrière est d'autant plus intéressant que l'explosion démographique que connaît ce continent aujourd'hui et les graves difficultés qui touchent ses populations ne sont malheureusement pas les premières. Du début de la traite des noirs au XVI^e siècle à la décolonisation dans les années 60, l'Afrique subsaharienne a vu sa population subir d'importantes variations, qui ont engendré des bouleversements politiques considérables.

1.1.1 Impact de la traite des noirs sur la démographie

Au colloque international de Nantes de 1985, les chercheurs se sont efforcés d'analyser les effets des différentes traites des esclaves et en particulier en Afrique subsaharienne. Selon les dernières mises au point, une trentaine de millions d'individus au moins ont quitté l'Afrique noire de 1550 à 1900, soit par l'Atlantique pour plus de la moitié d'entre eux, soit par le Sahara, la mer Rouge et l'océan indien. Mais ces pertes sont loin de représenter l'ensemble des effets démographiques sur le triangle subsaharien. Avant même l'installation de la traite à grande échelle, les attaques portugaises, puis marocaines en 1591 provoquèrent beaucoup de morts et de destructions. Les riches villes de la côte orientale dont les vestiges sont toujours visibles, ont été détruites, le Mozambique et la région du Zambèze ruinées, ainsi que le royaume du Kongo, « le pays de la panthère », l'Angola et la boucle du Niger. Les anciens royaumes et empires se disloquèrent.

Dans les décennies qui suivirent, le contexte économique de la traite a largement déterminé l'éclosion des conflits intérieurs et des guerres civiles, la multiplication des pillages sur les populations paysannes. La traite fut en même temps la cause de nombreux mouvements de populations qui n'allèrent pas sans heurts.

Pendant quelques trois siècles, par la force des choses, la plupart des royaumes, réduits à la dimension de principautés, accumulèrent des prisonniers de guerre devenus esclaves, qu'ils échangèrent contre des armes à feu et certains produits européens ou arabes. Au Congo, au Dahomey et au Sénégal, certains rois essayèrent pourtant de s'opposer à l'exportation des

esclaves mais en vain. Le système fut le plus fort. Le pourcentage d'esclaves dans la population devint énorme puisqu'il constituait plus de la moitié des effectifs. Or, le taux de natalité d'une population servile est généralement bas. Les esclaves étaient répartis entre les marchés, les réserves constituées dans certains villages et enfin, les notables et les particuliers. Ces razzias eurent pour effet de dépeupler les zones frontalières entre les royaumes. Celles-ci qui étaient jusqu'alors cultivées, furent reconquises par la brousse et la forêt alors qu'elles représentaient des secteurs densément peuplés. Des phénomènes analogues furent observés au Bénin, en Oyo au Nigéria, au Dahomey ; mais ce fut bien pire au Kongo et en Angola. En effet, des milliers de combattants furent tués et d'innombrables esclaves capturés en Angola directement par les Portugais. La population de l'intérieur avait gravement diminué à cause des guerres intestines, des razzias pour recueillir des esclaves et des effets de la variole. Des bandes armées pillaient, brûlaient et volaient continuellement, en emmenant vers la captivité tous ceux qu'ils pouvaient prendre. Les cultures étaient alors abandonnées, la famine s'installait à demeure. L'intensification du commerce des esclaves aboutit à la formation de nouvelles villes portuaires sur la façade Atlantique. Mais aux alentours et surtout dans les régions de l'intérieur, on assista à un dépeuplement qui fit perdre jusqu'à deux tiers de ses habitants à certaines contrées, en Angola par exemple en 1782. On peut sans exagérer parler d'une effroyable régression de la civilisation nègre, le guerrier devenait désormais le seul maître.

Pour diminuer leur vulnérabilité aux attaques, les villages se perchèrent sur des hauteurs faciles à défendre mais défavorables à l'agriculture. L'artisanat s'étiolait ainsi que le commerce inter-régional des produits indigènes très actif à cette époque. Un témoignage de Geoffroy de Villeneuve, médecin et collaborateur du chevalier de Boufflers au Sénégal avant la révolution, fait état des ravages perpétrés par les Maures au sein des populations locales. Cette description est à rapprocher avec celle de la France rurale pendant la guerre de Cent Ans. Mais la traite atlantique atteignait aussi le territoire centrafricain. Il ressort de plusieurs relations des XVI^e et XVII^e siècles et diverses constatations que les esclaves venus des confins de la Nubie, région centrée sur l'actuelle Egypte et le Soudan, ou du Tchad, étaient conduits au Congo ou sur les rivages guinéens en raison du commerce entre tribus, articulé sur la vente d'hommes. L'écrivain tunisien El Tounsy faisait état lors de son voyage dans le nord-est centrafricain, entre 1803 et 1813, de quatre-vingts razzias annuelles dans la région centrafricaine. Les captifs mourraient par milliers sur le chemin de la servitude.

Outre l'esclavage domestique, les civilisations du bassin méditerranéen ont toujours eu besoin d'esclaves de traite pour construire les cités et les temples, et pour manœuvrer les galères de

commerce et de guerre. Ces esclaves étaient constitués par les prisonniers de guerre, des condamnés ou des victimes du trafic maure en Afrique noire. Avec l'essor des empires coloniaux outre-Atlantique, les esclaves noirs furent déportés dans d'atroces conditions en Amérique et aux Caraïbes. En 1600, ils auraient été trois cent mille sur le sol américain. Au XVII^e siècle, l'Afrique en fournit un million et demi. Ce chiffre passa environ à six millions et demi au XVIII^e siècle. Les plus grands centres de traite se situaient sur le Côte du Vent (Gambie, Guinée), sur la Côte des Graines (Sierra Leone, Liberia), la côte d'Ivoire, la Côte de l'Or (Ghana, Togo), la Côte des Esclaves (Bénin, Nigeria, Cameroun et Gabon) et la Côte d'Angola (Congo, Angola).

Il est donc très difficile d'évaluer avec précision l'importance de la ponction démographique opérée sur les trois ou quatre cents ans de traite intensive. Si les pertes en vies humaines commençaient lors de la chasse aux futurs esclaves, elle se poursuivait pendant leur acheminement jusqu'à l'embarquement sur la côte atlantique puis lors de la traversée. On estime à trente pour cent le nombre de captifs finalement débarqués sur les côtes américaines ou autres. C'est entre vingt et cent millions d'hommes et de femmes, jeunes de surcroît donc en âge de procréer, qui furent perdus pour le continent africain. Cette déportation fut à l'origine de bouleversements majeurs des structures politiques et économiques de l'Afrique.

112 Aperçu sur la colonisation

La période de la colonisation marque aussi une étape essentielle dans l'histoire de l'Afrique subsaharienne. En bouleversant la vie quotidienne et les mœurs des autochtones, elle a eu un impact très sensible sur l'évolution démographique du continent.

A la fin du XIX^e siècle, les derniers grands aventuriers tels Livingstone, Brazza, Stanley, Speke ou Serpa Pinto avaient à peu près parcouru le continent noir et nous décrivaient des populations inconnues et primitives, des empires mouvants, des guerres tribales, des économies précaires et des richesses inconnues mais précieuses pour l'Occident. L'Afrique apparaissait au monde, émergeant d'une préhistoire que l'on croyait disparue depuis des millénaires. En moins de soixante ans, les pays du nord les plus évolués se ruèrent à sa conquête en guerroyant, en taillant des domaines artificiels, en défonçant plaines et montagnes pour tracer des voies de communication, creuser des mines, dompter les fleuves et bâtir des villes. Malgré les obstacles gigantesques que la nature avait jetés devant eux tels les forêts vierges, les déserts du Sahara et du Kalahari, les climats capricieux et les agents infectieux, ils réussirent à bâtir l'essentiel et à donner à ce continent une apparence de

développement et de civilisation: infrastructures routières, hôpitaux, écoles et universités, organisations politiques copiées sur le modèle occidental.

Poussés par l'esprit de découverte et le goût du lucre, désireux de suivre la voie tracée par les conquistadores espagnols, les Occidentaux affluèrent en Afrique, essentiellement dans le but d'enrichir leur nation et de conforter leur impérialisme en diffusant leur culture et leurs mœurs à des populations dociles et curieuses. On peut certes s'enorgueillir des résultats de soixante ans de leurs efforts, que ce soient des prouesses techniques comme la plupart des grandes capitales du Tiers Monde, mais également les élites humaines et les embryons de sociétés mutantes qui sont avec les institutions intellectuelles, administratives, économiques et financières héritées de la colonisation les gages de tout progrès futur.

Il reste cependant des séquelles moins reluisantes de leur action passée, dont l'origine réside sans doute dans l'aveuglement et la maladresse des anciens maîtres. En effet, ils agirent souvent dans l'improvisation, en détruisant les cadres et les valeurs traditionnelles ; ils négligèrent l'éducation de masse tant politique que technologique ainsi que la participation à la gestion des individus. Mais leur erreur capitale fut de donner trop d'éclat au modèle importé et ainsi stimuler le réflexe d'imitation superficiel et inadapté. L'Afrique fut bien plus la victime de modes changeantes et des caprices de l'opinion et de la pression internationale que l'objet d'une planification préconçue : que penser en effet, de ces soubresauts survenus en quelques décennies et dus au passage de l'engouement colonial à la vague tiers-mondiste puis au raz-de-marée des indépendances ? Comment ne pas s'étonner des troubles engendrés par cette interférence d'idéologies concurrentes et contradictoires, allant du capitalisme sauvage au socialisme étatique, qui ont marqué le XX^e siècle ?

Il faut admettre que la colonisation était perçue comme une délivrance par les jeunes gens depuis toujours prisonniers de leurs coutumes. Les nouveaux arrivants créaient les conditions d'une vraie révolution, la naissance de l'individualisme, l'ouverture sur l'extérieur, l'éducation et la liberté. Les indigènes s'enrôlèrent donc dans les armées des conquérants et furent les auxiliaires zélés de l'ordre nouveau, imitant ses gestes et adoptant ses valeurs. C'est donc cette curieuse collaboration qui vit arriver l'aube des indépendances. Lorsque les maîtres d'hier abandonnèrent les chantiers, la direction des affaires et parfois leur maison, les autochtones devinrent généraux, les commis aux écritures préfets, et les chefs de bureau furent nommés ministres ou ambassadeurs.

Mais après l'euphorie de cette redistribution des postes, il fallut se rendre à l'évidence, les trésors étaient vides. Fort heureusement, les anciens maîtres maintiennent jusqu'ici leurs

anciennes colonies à flot par une coopération généreuse, pour entretenir les fragiles infrastructures et conforter les personnels de gestion.

12 Les tendances actuelles

Les conséquences de cette période de colonisation se sont traduites par une augmentation brutale de la population, essentiellement à la fin du siècle dernier.

121 Evolution de la croissance démographique

En effet, durant le XX^e siècle, la population de l'Afrique subsaharienne s'est accrue à un rythme très rapide. Les diverses estimations effectuées montrent qu'avant 1900, le taux annuel de croissance était inférieur à 0,1% ; de 1900 à 1950, il était passé à 1,2% et de 1980 à 1990, il atteignait 3,2 %. La population de l'Afrique subsaharienne était évaluée à 674 millions en 2000 et représente aujourd'hui un peu plus de 10% de la population mondiale. Une projection de la population de l'Afrique jusqu'en 2050 a pu être établie conformément au tableau ci-dessous :

POPULATION DE L'AFRIQUE

(en milliers d'habitants)

	1995	2000	2010	2020	2050
Afrique	719 495	819 910	1 051 896	1 316 839	2 046 401
Afrique subsaharienne	588 125	674 696	879 018	1 119 306	1 789 081

Source :Division de la population des Nations unies

Ce continent connaît une grave explosion démographique, qui pourrait cependant ralentir rapidement dans les prochaines années. Les Nations Unies envisagent la stabilisation des effectifs de la population mondiale, suivant le schéma de la transition démographique, c'est-à-dire le passage d'une situation de faible croissance naturelle résultant d'une forte fécondité compensée par une forte mortalité, à une situation où la croissance naturelle est également faible mais du fait d'une faible fécondité associée à une faible mortalité.

En outre, la plupart des pays africains connaissent depuis quelques temps un phénomène de migration de la campagne vers la ville qui va en s'amplifiant, avec de fortes incidences sur le plan politique, social, économique et sécuritaire. Pris au dépourvu, la majorité des gouvernements ne se sont pas encore attaqués à nombre des problèmes causés par l'urbanisation rapide, ni tiré pleinement parti de toutes les opportunités offertes par un cadre urbain fonctionnel. La pauvreté urbaine généralisée, le chômage élevé et la forte criminalité se combinent pour créer une instabilité politique qui peut facilement dégénérer en troubles internes. Les inefficacités dans la prestation des services municipaux nuisent à l'image et à la confiance dont jouit l'Etat auprès du public, car c'est au niveau local que la plupart des citoyens ont à traiter avec les autorités publiques.

De plus, des agglomérations urbaines en proie à de graves dysfonctionnements, mal gérées et insuffisamment desservies, ne peuvent pas attirer des investissements ni créer des emplois. Loin d'être le moteur de la croissance, ces villes deviennent au contraire une entrave au développement. Non résolus, les problèmes urbains peuvent également avoir des effets de ricochet, dans la mesure où les difficultés de vie poussent les habitants à émigrer vers des villes mieux gérées, plus sûres et plus prospères, dans d'autres pays. Le manque de perspectives sur place peut aussi encourager la migration vers les pays industrialisés.

Enfin, avec une croissance démographique moyenne annuelle de l'agriculture de 2,5 %, l'autosuffisance dans le secteur agricole est ainsi devenue un objectif de plus en plus aléatoire. En effet, la terre agricole subit de plus en plus de contraintes dues à la réduction du temps consacré à la jachère, les pâturages se dégradent, et le surpâturage augmente les frictions entre fermiers et bergers. C'est, entre autres, ces problèmes qui ont vu les relations se dégrader entre le Sénégal et la Mauritanie à la fin dans les années 80.

A l'échelle mondiale, le taux d'accroissement des populations urbaines est environ quatre fois supérieur au taux correspondant en milieu rural. A ce rythme, il est probable qu'en 2025, environ deux tiers des habitants de la planète vivront en milieu urbain, soit le double du taux de 1990. Dans le monde en développement, l'urbanisation augmente selon un rythme de progression relativement plus rapide dans les régions les moins avancées, notamment en Afrique subsaharienne. C'est un phénomène assez récent, car en 1950, seulement vingt millions de personnes, soit 10 à 15% de la population, vivaient en milieu urbain dans cette partie du monde. C'était la région la moins urbanisée et, conformément aux tendances de l'ère coloniale, elle ne s'urbanisait que lentement. Mais après l'indépendance, le rythme

d'urbanisation s'est accéléré et depuis le début des années 70, l'Afrique subsaharienne est de toutes les régions, celle où l'urbanisation a fait le bond en avant le plus important pour atteindre aujourd'hui presque 40%. La population citadine est ainsi passée à 230 millions d'habitants en 1975, et avec un taux de croissance moyen de 4,9% par an, elle devrait passer à 560 millions en 2020. On estime que Lagos sera alors la 3^e ville du monde avec 25 millions d'habitants. le tableau ci-dessous donne une idée de l'évolution prévisibles des effectifs urbains :

TAUX D'URBANISATION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE DE 1950 A 2020

(en milliers d'habitants)

Années	Taux d'urbanisation	Population urbaine	Population rurale
1950	12%	15 000	149 000
1975	22%	75 000	230 000
1996	33%	155 000	323 000
2000	40%	260 000	460 000
2020	50%	560 000	560 000

Source :Division de la population des Nations unies

Comme l'on peut s'y attendre, le degré d'urbanisation n'est pas uniforme et présente de grandes variations d'une sous-région à l'autre, ou d'un pays à l'autre. L'Afrique australe est la plus urbanisée ; l'Afrique du sud est au premier rang avec 60% de citadins, tandis qu'à l'inverse, ceux-ci représentent moins de 10% dans des pays comme le Burkina Faso, le Burundi et le Rwanda. Par ailleurs, un autre phénomène apparaît : les habitants vivant en ville ont tendance à se concentrer dans quelques villes relativement grandes, et dans quelques cas, dans un seul grand centre urbain. En 1960, Johannesburg était la seule agglomération de plus d'un million d'habitants en Afrique subsaharienne. Aujourd'hui, on dénombre près de vingt centres urbains comptant plus d'un million d'âmes ; leur nombre devrait passer à quarante en 2010. Au Mozambique, par exemple, Maputo accueille 83% de la population urbaine, alors que Dakar atteint 65%. L'une des caractéristiques les plus préoccupantes des grandes villes d'Afrique subsaharienne est le pourcentage important d'habitants qui vivent dans des bidonvilles et des zones d'habitats spontanés. C'est en effet dans ces quartiers où se concentrent les déshérités et les laissés pour compte que se forment le plus souvent les mouvements de révolte. Ces zones insalubres sont aussi très propices à la propagation rapide des épidémies, et notamment le sida.

L'Afrique subsaharienne est le territoire le plus touché par l'infection VIH (voir carte en annexe I). L'information n'est pas récente, mais elle a été une nouvelle fois confirmée par le programme commun des Nations unies (ONUSIDA) dans le cadre de son dernier rapport sur la situation mondiale de l'épidémie publiée en juin 2000. Ainsi, à la fin de 1999, le nombre de personnes séropositives à travers le monde a été estimé à 34,4 millions dont 1,3 millions d'enfants. Environ 95 % des personnes contaminées vivent dans les pays du sud, 24,5 millions sur le continent africain alors que cette région compte un peu plus de 10% de la population de la planète. L'ONUSIDA estime aujourd'hui le taux de prévalence - c'est-à-dire la proportion des personnes porteuses du virus, dans une population, à un moment donné - chez les adultes âgés de 15 à 49 ans, à 8,5% pour l'Afrique subsaharienne alors qu'il est de 1,1% au niveau mondial et de 0,25% en Europe occidentale. On mesure mieux l'ampleur du problème quand on considère que cette proportion va s'accroître au fur et à mesure de l'augmentation des taux d'infection dans les pays où l'insuffisance des systèmes de santé et des ressources destinées à la prévention et aux soins, entretiennent la propagation du virus.

Il semble en outre que les femmes soient particulièrement touchées. En effet, en Afrique subsaharienne aujourd'hui, 55% des adultes infectés sont des femmes soit un volume de 12,2 millions pour 10,1 millions d'hommes, selon les sources ONUSIDA/OMS de 1999.

Les raisons pour lesquelles elles sont plus nombreuses que les hommes à être infectées ne sont pas clairement mises en évidence. Les données actuelles suggèrent que dans une épidémie où le mode de contamination est hétérosexuel, plus d'hommes que de femmes sont infectés au début de l'épidémie. Le renversement de tendance peut être dû à deux facteurs ; en effet, la probabilité de transmission du virus lors d'un rapport sexuel est 3 fois plus important de l'homme vers la femme que de la femme vers l'homme. Par ailleurs, l'âge des hommes et des femmes au moment où ils s'infectent semble être une des clés de ce phénomène. De récentes études ont montré de larges différences de niveau de prévalence entre les deux sexes aux âges les plus jeunes. On a effectivement constaté que la prévalence de l'infection VIH était six fois supérieure chez les jeunes filles de 15 à 19 ans que chez les garçons du même âge, soit respectivement un taux de 3,5% contre 23%.

D'autre part, selon Pilar Estebanez, Présidente d'honneur de Médecins du monde – Espagne, on constate dans les régions d'Afrique subsaharienne où le sida connaît un développement rapide, une relation étroite entre cette expansion et la manière dont les gens gagnent leur vie.

En effet, il y a une correspondance assez évidente entre les zones les plus affectées par le virus et celles des principales exploitations minières. Contrairement aux idées reçues, le sida ne frappe pas les pays les plus pauvres, mais les plus riches, ou plutôt les moins pauvres. Il s'agit des Etats qui, grâce aux gisements de matières premières, ont commencé à enregistrer des avancées économiques et sociales. Ainsi, les neuf pays d'Afrique affectés d'un taux de sida supérieur à 15% sont ceux où l'on recense les mines les plus importantes : Botswana, Swaziland, Zimbabwe, Lesotho, Afrique du sud, Zambie, République Démocratique du Congo et Namibie. Ce phénomène s'explique dans la mesure où l'existence d'exploitations minières attire une forte émigration masculine vers les gisements et les centres industriels qui leur sont liés. La présence de ces ouvriers vivant en célibataires entassés dans des bidonvilles, attire des femmes porteuses du VIH, dont la plupart a recours au tourisme sexuel.

Il est cependant bien difficile d'estimer l'impact de cette maladie sur la population de l'Afrique subsaharienne. En effet, tout porte à croire qu'une population même lourdement infectée par le VIH, parviendrait à compenser partiellement les pertes dues à cette épidémie par un taux de fécondité très élevé. Ainsi, au Botswana, pays le plus gravement atteint par l'épidémie avec 35% d'adultes infectés, la population projetée en 2015 serait 20% moins importante qu'en l'absence du Sida. Toutefois, compte tenu d'une fécondation élevée, la population du Botswana devrait quand même doubler entre 1995 et 2050.

Par ailleurs, les conséquences de l'épidémie de sida sur l'espérance de vie sont indéniables et ont pu être évaluées assez précisément par la division population des Nations unies. Une étude réalisée sur les 29 pays africains les plus touchés fait apparaître que l'infection diminue d'environ 8 à 9 ans l'espérance de vie d'une population. Ainsi, sur la période 2000 – 2005, on estime que celle-ci sera de 56,4 ans si la mortalité due au sida n'est pas prise en compte, mais elle tombe à seulement 47,4 ans dans le cas contraire.

L'épidémie de SIDA qui apparaît comme la plus menaçante en Afrique a tendance à occulter le paludisme qui reste la première endémie parasitaire et constitue le plus grave problème de santé publique de l'Afrique subsaharienne. La presque totalité de sa population soit environ 550 millions de personnes, vit en zone impaludée. L'OMS estime de 1,5 à 2,7 millions le nombre de décès par an occasionnés par cette maladie. Les conséquences économiques liées au paludisme sont énormes : le coût d'un cas de paludisme est évalué à l'équivalent de la perte de douze journées de travail-production par homme. Plus de 2 millions de dollars ont été dépensés en 1997 pour la lutte antipaludique.

Quels que soient les chiffres toujours approximatifs que l'on peut établir pour caractériser ces épidémies, le sida a incontestablement apporté une nouvelle vague d'appauvrissement; une

grande partie des progrès économiques réalisés au XX^e siècle par les pays en développement sont réduits à néant à l'aube du XXI^e siècle. Bien qu'elles soient encore difficilement mesurables, les conséquences géopolitiques liées à l'épidémie du sida seront importantes, dans la mesure où aucun vaccin ni traitement efficace n'existe encore. La diminution très sensible de la fraction de la population de moins de 30 ans, la plus touchée par le virus, affaiblira considérablement les capacités de production d'un pays et le rendra vulnérable aux interventions extérieures.

Au-delà des maux décrits ci-dessus qui affectent les populations de l'Afrique subsaharienne, celles-ci se caractérisent par une organisation sociétale tout à fait originale, ancestrale, et dont les résurgences survenues depuis la fin de la guerre froide ne sont pas toujours bien comprises et admises en Occident.

13 Une organisation sociale originale

En effet, l'idée de nation est une notion boiteuse en Afrique subsaharienne. Dans l'esprit africain, elle ne remplacera jamais la valeur du mot tribu. Le sentiment d'appartenance ethnique, profondément ancré dans les mentalités, ne disparaîtra jamais sous la pression politique.

Au-delà de la proximité de certaines histoires telles la traite esclavagiste ou la colonisation, les systèmes sociopolitiques africains sont très contrastés. Dans l'ensemble, l'Etat a précédé la nation et l'idée de citoyenneté est embryonnaire face à la prédominance des liens communautaires, claniques ou ethniques. Les pouvoirs africains fonctionnent dans de nombreuses sociétés sur deux plans, celui des structures officielles ayant une légitimité extérieure et celui des structures réelles, reflet du compromis sociopolitique et des acquis des réseaux relationnels. Dans la plupart des sociétés africaines, l'accès au pouvoir donne une emprise sur les richesses, et non pas forcément l'inverse. Le fonctionnement des institutions est largement subverti par un système patrimonial personnel. Les familiers et la proche famille du chef de l'Etat, ainsi que les fidèles de tous bords, ont pris d'assaut les réseaux administratifs, gangrenant par la même occasion tous les circuits économiques. Le clan est alors partout, favorisant la presse, la complaisance, les spéculations de tous ordres, la corruption et l'impunité. Si Mobutu ou Houphouët BOIGNY en étaient les illustrations les plus flagrantes, il subsiste de nombreux exemples parmi les dirigeants encore au pouvoir et exerçant un pouvoir dictatorial. Leur longévité est due notamment aux réseaux personnels et de solidarité qu'ils ont su réaliser, et qui l'emportent sur l'institutionnalisation de l'Etat.

Contrairement aux conceptions occidentales contemporaines, la notion d'individu n'existe nulle part en Afrique. Ce mot est vide de sens pour les membres des sociétés africaines, qui se réfèrent exclusivement à la notion d'appartenance au groupe familial, à sa tribu, à son clan ou à sa région.

On a parfois tendance à confondre ethnie et tribu. L'ethnie est le rempart contre le tribalisme ; c'est la forme africaine du nationalisme, alors que le tribalisme en est la déliquescence . Au plus bas niveau, on trouve le clan correspondant à la famille qui se rattache à un ancêtre commun ; il y a ensuite la tribu qui est une association de ces clans qui sont apparentés, et à l'étage supérieur, se situe l'ethnie qui rassemble des tribus qui partagent la même culture, la même langue, la même religion. L'individu ne peut donc être considéré que comme membre d'un groupe. En Europe, les vieillards sont placés dans des maisons de repos ou de retraite alors qu'en Afrique, ils restent au sein de leur famille, de leur tribu grâce aux liens de solidarité très forts qui caractérisent ces peuples. Pour eux, la famille représente quelque chose. A cet égard, Melchior MBONIMPA¹, universitaire d'origine burundaise, donne un exemple des liens de type familial qui unissent les membres de certaines tribus ; ainsi, en République Démocratique du Congo, on doit accorder à toute femme le titre de « maman », et à tout homme le titre de « papa ». Ces titres ne sont pas anodins mais très chargés de sens. Ils fixent un cadre de valeurs, de droits et de devoirs, dans lequel tout enfant apprend à respecter les adultes comme ses propres parents, et tout adulte à se comporter comme un parent à l'égard de tous les enfants. Celui qui a été élevé dans un tel cadre reconstitue instinctivement le cercle de la parenté partout où il s'établit : amis, bienfaiteurs et protégés sont automatiquement adoptés comme pères, mères, frères et sœurs. S'il ne parvient pas à recréer en exil ce cadre issu de sa culture tribale, l'individu est désorienté : hors de ce fait social primordial qu'est la parenté, l'humanité devient pour lui une jungle terrifiante. L'univers tribal est bâti sur ce type de solidarité radicale sans laquelle la délinquance massive et l'abandon des faibles deviendraient l'issue fatale. Et quand tout a été détruit, quand l'Etat a sombré dans le néant, comme cela est le cas en Somalie ou en Sierra Leone, seule la tribu ou le clan assure encore une protection minimale des individus, en attendant qu'un vainqueur impose son ordre à tous. Même dans les métropoles africaines où l'on s'attendrait à une dissolution du lien tribal, il reste évident que sous l'apparence de « melting-pot », les grandes agglomérations sont une mosaïque de quartiers identifiés à une même tribu.

¹ Melchior MBONIMPA « Ethnicité et démocratie en Afrique, l'homme tribal contre l'homme citoyen ? »

Pour les européens, c'est aujourd'hui l'individualisme qui prévaut, mais c'est une tendance récente, qui trouve son origine au temps de la Réforme, puis s'est accentuée avec l'avènement de la société industrialisée et des révolutions politiques, qui ont détruit tout ce qui faisait notre cadre de vie, d'existence.

Les caractéristiques sociétales qui viennent d'être décrites ne sauraient donc s'effacer sous la plume de démocrates qui prétendent substituer à des traditions ancestrales les bienfaits des systèmes politiques occidentaux. Ce continent souffre de l'influence omniprésente des chefferies qui, aujourd'hui, s'imposent par les armes. Union, fraternité, cohésion nationale sont devenues les poncifs utilisés à grande échelle pour servir des gouvernements calqués sur une ossature de type moyenâgeux.

2 LES DESEQUILIBRES DEMOGRAPHIQUES SOURCES DE CONFLITS

21 Les effets de l'explosion démographique sur le développement

L'analyse des problèmes démographiques qui touchent le continent noir jette une lumière crue sur les difficultés économiques rencontrées par l'Afrique au sud du Sahara. On peut sans conteste parler d'un continent sinistré et la croissance démographique exponentielle ne peut qu'aggraver la situation. Les quelques données chiffrées qui suivent sont assez parlantes. Pour un peu plus de 10% de la population mondiale, cette région ne représente que 1% du produit intérieur brut mondial, 2% du commerce mondial et 1% des investissements directs. Les indicateurs de pauvreté y sont les plus élevés du monde. L'Afrique comprend 33 des 48 pays les moins avancés, et 36 des 45 pays dont l'IDH, indice de développement humain, est faible. Elle regroupe 180 millions de sous-alimentés. Enfin, 14 pays étaient en conflit en l'an 2000.

211 Un système éducatif inadapté

Le décollage économique spectaculaire qu'ont connu certains pays d'Asie du sud-est au cours de la moitié de ce siècle est généralement expliqué par la convergence de trois facteurs essentiels : une transition démographique précoce, la faiblesse relative des écarts de revenus entre les différentes catégories socioprofessionnelles et un système éducatif efficace. L'éducation contribue à la croissance économique, même si elle n'est apparemment pas en elle-même, génératrice de croissance. En effet, l'investissement éducatif se traduit par une accumulation de capital humain, condition essentielle mais non suffisante du développement.

L'éducation, en particulier l'éducation de base, c'est-à-dire le primaire et le premier cycle du secondaire, est ainsi supposée accroître la productivité, contribuer à la réduction des taux de fécondité, améliorer l'état de santé de la population et permettre à cette dernière de participer pleinement à la vie économique et sociale de son pays.

Mais il n'a pas été formellement démontré que l'accroissement de la population scolarisée en Afrique subsaharienne entre 1950 et 1970 a favorisé la croissance économique qu'a connu ce continent au cours de cette période, exception faite de trois nations : Maurice, le Zimbabwe et le Botswana.

Les difficultés financières et démographiques que connaît l'Afrique noire ont eu deux conséquences : la population scolaire africaine augmenta considérablement jusqu'au milieu des années quatre-vingt, mais sans parvenir à absorber la totalité des nouvelles cohortes. A la fin des années cinquante, les taux de scolarisation étaient donc déjà dix fois moins élevés en Afrique qu'en Asie du sud-est. De plus, ces vingt dernières années, la crise du financement public a encore aggravé cette situation, et il n'est pas exagéré de parler d'une actuelle « déscolarisation » de l'Afrique subsaharienne.

Certes l'éducation ne se limite pas à la scolarisation. En effet, la première peut être globalement définie comme un processus complexe de socialisation réalisé par le milieu, la famille et la société, alors que la seconde intervient à l'école, lieu spécifique séparé du lieu de travail où intervient un personnel spécialisé, et dont le programme est sanctionné par l'octroi d'un label, un diplôme. Toutes les sociétés ont un système éducatif mais par forcément une école. En Afrique, la validité de cette distinction est remise en cause par l'explosion du service public, qui ne pouvant plus tenir son rôle, a donné lieu à un système éducatif diversifié. Ainsi, les écoles confessionnelles, présentes depuis longtemps sur le continent, se multiplient dans tous les ordres d'enseignement : les universités protestantes ou catholiques d'Afrique centrale doivent maintenant rivaliser avec les établissements musulmans nigériens ; les écoles coraniques se multiplient. En outre, des établissements privés laïcs à but lucratif ont ouvert, au profit des plus fortunés. Mais ce sont pourtant les établissements communautaires, à participation des parents, qui font couler le plus d'encre. Construites et entretenues par les villages, occupées par des enseignants partiellement rémunérés par les parents d'élèves, ces écoles sont souvent considérées comme le parfait réceptacle de l'enseignement « de base » et bénéficient du soutien de la plupart des nations en développement.

Il va sans dire que le dysfonctionnement du système éducatif africain ne peut qu'entraver davantage le marché de l'emploi, déjà très affecté par des perspectives économiques très sombres.

C'est pourquoi, le poids de la croissance démographique rapide sera ressenti négativement pour encore de nombreuses années et aura des conséquences de trois ordres.

En premier lieu, les naissances nombreuses aujourd'hui rendront plus difficiles les efforts pour freiner l'augmentation de population plus tard, puisque les enfants d'aujourd'hui seront les parents de demain. Les réserves de produits vivriers et la production agricole doivent être considérablement augmentées pour répondre aux besoins des habitants dont le nombre s'accroît rapidement, ce qui empêche l'allocation de ressources à d'autres secteurs économiques et sociaux. Deuxièmement, sous la pression démographique, les Etats concernés se voient obligés d'allouer davantage de ressources à l'alimentation, à l'habillement, au logement et à l'éducation de la composante jeune de la population qui consomme les biens et les services, mais qui n'en produit pas. Troisièmement, une augmentation rapide de la population peut avoir de graves répercussions sur les possibilités d'emploi. En effet, cette croissance démographique rapide s'accompagne normalement d'un accroissement proportionnel de la population active ; le rythme de création d'emplois doit donc correspondre au rythme de progression du nombre d'actifs. Ce n'est malheureusement pas le cas en Afrique subsaharienne, ce qui entraîne une augmentation rapide du taux de chômage.

En d'autres termes, le nombre de personnes qui cherchent un emploi s'accroît plus vite que le nombre d'emplois existants. Ce genre de situation représente un grave danger pour la société.

Ainsi, lorsqu'un nombre de plus en plus grand de travailleurs ne peut plus être absorbé par les secteurs économiques modernes des pays africains, ils se voient assigner soit des services non productifs, soit des fonctions traditionnelles à faible productivité et à revenu de subsistance très bas. Cette forte proportion de main d'œuvre a tendance à entraver la modernisation technologique et l'industrialisation se trouve ainsi ralentie par une pauvreté généralisée qui, à son tour, réduit la demande relative des biens manufacturiers et bloquent la croissance économique. Il en résulte des taux d'épargne et des niveaux de compétences plus faibles, ce qui entrave le développement et l'exploitation des ressources naturelles de certains pays.

Cet environnement économique très difficile ne peut qu'attiser les divisions et les tensions touchant déjà les populations. Celles-ci chercheront alors à sortir du chaos par le biais de la religion.

22 L'influence de la dimension religieuse

Aborder les problèmes d'ordre confessionnel en Afrique et leurs incidences géopolitiques reste une tâche délicate, tant le sujet est sensible et les controverses nombreuses. Cependant, les conflits d'ordre religieux sont de plus en plus nombreux au sud du Sahara et il apparaît indéniable que la poussée de l'islam est une donnée majeure de ce phénomène.

Manuel RUBEN N'DONGO² estime que le culte musulman est très puissant en Afrique subsaharienne, et qu'il est entretenu par les islamistes du Maghreb ainsi que par une très forte communauté syro-libanaise disposant de réseaux nombreux. Selon lui, partout où la religion musulmane est implantée, sa propagation est facilitée par le mariage et la pauvreté. En effet, une femme qui épouse un musulman mais pratiquant une autre religion, est conviée à se convertir à l'islam. De plus, les dons généreux faits aux néophytes lors de leur conversion sont suffisants pour inciter les plus démunis à franchir le pas.

Les pays touchés par cette mouvance islamique sont nombreux. La mutation de l'indépendance n'a guère troublé les institutions politico-religieuses islamiques, qui s'apparentent parfois à des théocraties. Ainsi, au Niger, le sultan de Zinder (à 200 km au nord de Kano) n'a pas abandonné son trône. Au Cameroun, toujours sous le signe d'un islam dont l'implantation est très ancienne, les Lamidos détiennent encore des pouvoirs incontestés, dont les autorités de l'Etat tiennent le plus grand compte. Au Sénégal, la communauté musulmane représente 95% de la population. Les deux puissantes confréries musulmanes Tidiane et Mouride, y exercent non seulement une forte action religieuse, mais forment des complexes économiques non négligeables. La faible proportion restante, de confession catholique, se trouve regroupée dans le sud de l'Etat, en Casamance. Pour échapper à l'hégémonie islamique, les Casamançais mènent une lutte pour l'autodétermination de leur région. Les catholiques locaux, mal équipés en armement de guerre, se sont transformés en maquisards pour combattre l'armée régulière musulmane sénégalaise.

En Ethiopie, l'islam est en train de devenir majoritaire, en raison de conversions massives. Il est vrai que cette religion d'état assume des fonctions sociales très importantes. Le problème est posé par l'Ogaden peuplé de somalis. Aujourd'hui l'Eglise éthiopienne a pris son indépendance de l'Egypte et l'Eglise érythréenne soutenue par l'Egypte s'est émancipée de la tutelle éthiopienne. Cet exemple parmi tant d'autres en Afrique, illustre bien les implications géopolitiques que les différends religieux mettent en lumière.

² L'Afrique sud-saharienne du XXI^e siècle

Certes, l'islam n'est généralement pas fondamentaliste, l'histoire de la traite sahéenne est présente dans les mémoires, mais de nombreux signes montrent des évolutions rapides. La charia a été instituée au nord du Nigeria. La République Centrafricaine soutient les islamistes de Khartoum. L'enseignement au Sénégal et dans beaucoup de pays sahéens, faute de ressources publiques, est assuré par les écoles coraniques. Enfin, des risques de « libanisation » existent en Côte d'Ivoire, au Nigeria, au Cameroun, au Bénin et au Tchad entre le nord et le sud.

Mais ni le christianisme, ni l'islam n'ont éradiqué dans le subcontinent, un animisme immémorial. Relation constante et multiple avec l'Invisible, il n'a rien perdu de sa spiritualité complexe, de ses racines qui défient parfois toute rationalité, en laissant libre cours aux superstitions les plus inattendues. Même résiduels, ses pouvoirs demeurent reconnus dans l'esprit des populations. Ils interfèrent avec ceux d'une administration qui, trop souvent, ne parvient pas à s'affirmer.

L'impact de la religion sur la vie politique et sociale des Africains est donc assez difficile à quantifier mais est bien réel.

23 L'Afrique subsaharienne, espace de conflictualités

Dès lors, on comprend que les difficultés qui viennent d'être évoquées, communes à un grand nombre de pays en Afrique subsaharienne, forment un terreau propice à toutes sortes d'affrontements (voir carte en annexe 2).

231 Caractéristiques des conflits en Afrique.

La situation de l'Afrique subsaharienne est très difficile. On oublie très souvent que depuis la décolonisation, les guerres en Afrique ont fait plusieurs millions de morts.

Les conflits africains sont dus principalement à quatre grands facteurs. Il s'agit en premier lieu de la malformation des frontières issues de la colonisation, qui ont ravivé des rivalités interethniques ou que l'on peut qualifier d'identitaires. Ce phénomène s'est particulièrement accru depuis la fin de la guerre froide. En second lieu, ces rivalités ethniques se conjuguent parfois aux aspects religieux, notamment entre le monde musulman et le monde chrétien, comme cela a été abordé plus haut. La troisième cause de conflictualité est le contrôle des matières premières que sont notamment le pétrole, l'uranium, le diamant et le bois. Enfin, il

faut y ajouter la rivalité entre un certain nombre de pays, occidentaux notamment, qui cherchent à conserver leur influence dans cette région.

232 Les nouvelles formes de guerillas

Mais aux conflits déclenchés par les mouvements sécessionnistes se sont ajoutées les activités délictueuses de bandes armées dont la finalité essentielle est l'enrichissement personnel. En effet, l'objectif de ces nouveaux protagonistes n'est plus uniquement la conquête du pouvoir et de l'hégémonie régionale, mais vise surtout à assurer le contrôle des ressources économiques. Etablir la liste de ces mouvements serait assez fastidieux tant le nombre d'organisations recensées est important, mais citons par exemple le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) au Sénégal, le National Patriotic Front of Liberia (NPFL), le Mouvement de Libération Nationale Congolais en République Démocratique du Congo ou encore les miliciens Ninjas au Congo. Ces mouvements n'épargnent aucune région de l'Afrique subsaharienne; même si leurs moyens et leur importance varient, il est possible de déterminer des caractéristiques communes, quant à leur mode d'action. En effet, ils s'efforcent par tous les moyens d'impliquer la population rurale contre le pouvoir avant d'engager une action d'envergure. Ils mènent ensuite une action destructive à base d'intimidations, d'élimination de personnalités, d'actes de terrorisme et de démoralisation, etc.... Il s'agit d'amoindrir l'appareil qui représente l'ordre, qu'il émane d'un pouvoir local ou d'une force d'intervention. La phase suivante consiste à consolider le système qu'ils ont mis en place en noyant les différentes couches sociales. Ces mouvements armés recrutent notamment parmi la population concentrée dans les villes par l'exode rural. Leurs références idéologiques sont variées et combinent marxisme avec mythes fondateurs régionaux et symboles religieux ou mystiques comme cela est le cas de la rébellion Ninja particulièrement active dans la province du Pool au Congo Brazzaville.

Ces mouvements disposent de ressources financières considérables générées par l'exploitation clandestine de concessions diamantifères ou par la vente de stupéfiants. Ils n'hésitent pas dans de nombreux cas, à détourner l'aide humanitaire distribuée par les ONG. Ces exactions ne sont pas forcément commises au nom de la défense d'un projet politique mais très souvent au profit d'un chef local bien plus préoccupé de se constituer un patrimoine personnel.

Dans ces conditions, le règlement des conflits s'avère extrêmement délicat. Les interlocuteurs ne sont pas toujours bien identifiés, sont nombreux et ne sont représentatifs que d'une

minorité. En outre, tout en feignant la négociation, ils peuvent poursuivre leur action de déstabilisation, notamment au sein des populations de réfugiés.

24 Les conséquences du phénomène migratoire

241 Le poids des réfugiés

L'Afrique subsaharienne comprend à elle seule le tiers des réfugiés recensés sur la planète (voir carte en annexe3). Certains n'ont pas manqué d'accuser les anciens pays colonisateurs d'être à l'origine de ce problème. Ils y voient là le résultat de l'arbitraire des frontières coloniales et du découpage du continent à la conférence de Berlin en 1884. Encore faut-il s'accorder à la définition du terme « réfugié ». Le simple fait de franchir une frontière en Afrique ne suffit évidemment pas pour « produire du réfugié ». La convention de Genève de 1951 définit cette notion en se fondant sur des persécutions d'ordre politique, racial, religieux ou social. Les guerres civiles ne sont pas les seules causes du départ. Les Noirs d'Afrique du sud du temps de l'apartheid avaient ainsi quitté leur pays pour des motifs raciaux, fuyant le dispositif répressif des Afrikaners au pouvoir. Il arrive aussi que certains déplacements forcés aient un fondement religieux, par exemple en ce qui concerne les Témoins de Jéhovah dans le district de Milange pendant la guerre au Mozambique.

Les réfugiés ont bien sûr été perçus comme une charge supplémentaire pour des pays en voie de développement. L'arrivée brutale de centaines de milliers de personnes d'un pays voisin constitue un handicap considérable pour une économie déjà au bord de la banqueroute. De plus, le déséquilibre démographique ainsi créé fait peser de lourdes menaces sur la stabilité sociale et politique du pays. La Guinée en est un exemple parmi les plus frappants. Placée sous les feux des projecteurs par la tragique épopée des deux jeunes Guinéens morts de froid dans l'alvéole d'un train d'atterrissage et dont on a retrouvé les écrits, c'est un pays exangue, avec 60% de la population au chômage et 40% au-dessous du seuil de pauvreté. Elle abrite pourtant dans des camps des centaines de milliers de réfugiés fuyant les guerres civiles de la Sierra Leone et du Liberia voisins. Ces réfugiés bénéficiant de l'aide médicale gratuite et d'une scolarisation suivie, supportent la rancœur des populations locales. Ces dernières n'y ont pas accès et doivent payer des soins dont l'efficacité est douteuse et financer un système éducatif à la dérive. Pour survivre, les Guinéens pratiquent la déforestation à grande échelle et exploitent les parcelles de façon intensive, ce qui ne permet plus de régénérer la couche de terre labourable. De plus, les organisations humanitaires présentes sur le terrain telles les

ONG ou le HCR, viennent en aide aux populations parfois avec maladresse. Ainsi, les salaires qu'elles versent à leurs employés africains sont trois ou quatre fois supérieurs aux salaires locaux. Elles créent donc un marché artificiel avec des revendications que ni la fonction publique, ni les quelques privés guinéens ne peuvent satisfaire. Il n'y a alors que deux solutions pour les Guinéens : se faire passer pour des réfugiés, ce qui est possible en raison de la communauté de langue avec les Sierra Léonais, ou émigrer en France. La Guinée est certes un pays pauvre, mais qui est menacé par le chaos dû à l'afflux de populations provenant des pays voisins.

Mais cette situation n'a pas forcément que des aspects négatifs. En effet, certains Etats concernés par l'entrée massive des réfugiés sur leur sol ont rapidement su tirer parti de cette marée humaine. Ils ont utilisé ce prétexte pour réclamer aux Occidentaux un soutien logistique et financier. L'aide humanitaire a carrément pu faire figure de bouée de sauvetage à des économies en voie de faillite. En effet, en Somalie, elle a représenté une manne inespérée pour la junte militaire de Siad Barré, c'est-à-dire près de 40% du produit national brut. C'est ainsi que l'on a assisté à une véritable querelle de chiffres. La commission nationale des réfugiés à Mogadiscio exagérait systématiquement le nombre de personnes à assister. Les autorités parlaient de 1,3 million de réfugiés quand le HCR n'en enregistrait que 450000. De même, Adis Abeba est aujourd'hui favorable au maintien dans l'est de l'Ethiopie de réfugiés somaliens dont les chiffres sont délibérément grossis par l'Administration for Refugees and Returnees Affairs. Les employés de cet office gouvernemental sont en effet rétribués par le HCR et n'ont pas intérêt à voir ces camps fermer.

Il est vrai que compter les réfugiés, masse mouvante par excellence, n'est certes pas chose aisée. Les difficultés rencontrées sur le terrain sont, somme toute, assez similaires à celles du colonisateur lorsqu'il commença à essayer d'établir des états civils en Afrique noire après la première guerre mondiale.

Les déplacements forcés de populations n'ont ainsi pas échappé aux considérations politiques. L'aménagement de territoires nationaux a pu se faire à coups de déportations massives et l'Afrique subsaharienne n'a rien à apprendre en matière de nettoyage ethnique. Le départ du réfugiés a parfois été une expulsion plus qu'une fuite.

Si les guerres et la faillite économique de nombreux Etats d'Afrique subsaharienne sont à l'origine de déplacements massifs de populations vers les pays voisins, un grand nombre d'individus sont tentés par l'exode vers le monde occidental développé.

Aux millions de personnes déplacées contre leur gré pour fuir la guerre qui ensanglante leur pays, il faut ajouter les centaines de milliers d'individus qui quittent volontairement leur territoire, dans l'espoir de trouver ailleurs des perspectives d'avenir et de vie meilleures.

Car il y a en Afrique une tradition ancestrale de la migration. Sans évoquer la ville mythique de « Wagudu » qui apporte la prospérité à celui qui la découvre, on peut rappeler le proverbe soninké : « Dalle gumme ya mpassu kalle nga : il vaut mieux travailler à l'étranger que mourir chez soi ».

Cette émigration peut d'abord être dirigée vers d'autres pays d'Afrique. On estime à 15 millions le nombre d'africains du sud du Sahara qui, du fait des migrations, vivent dans un autre pays que celui où ils sont nés. En Côte d'Ivoire, le nombre élevé d'étrangers a fait la une de l'actualité durant la récente période précédant les élections présidentielles. La Côte d'Ivoire a été obligée d'instaurer une préférence nationale qui ferait se révolter une grande partie de l'opinion française, en renvoyant chez eux des Burkinabés, des Maliens et des Guinéens. De nombreux pays africains sont dans ce cas et souhaitent garder pour leurs ressortissants les fruits de leur maigre croissance. La répartition ethnique de l'Afrique subsaharienne ne coïncidant pas avec les frontières des Etats, comme cela a été évoqué plus haut, il est normal que cette situation favorise les mouvements de population à l'intérieur du continent noir.

Mais c'est surtout vers les pays du nord, développés, que l'émigration connaît une véritable ampleur depuis quelques décennies. L'Europe constitue une destination de plus en plus prisée, et la France figure en très bonne position. La communauté de langue francophone, l'importance de la diaspora qui y est déjà installée, la législation sociale qui est l'une des plus généreuses d'Europe, les facilités de soins ou d'études sont sans commune mesure avec ce que peut offrir l'Afrique. Ces Africains ne retourneront pas chez eux, malgré tous les dispositifs d'aide au retour ou de développement que des fonctionnaires ignorants de ce continent inventent dans le confort de leurs bureaux. En 1998, seuls 2% des africains en situation régulière ou irrégulière ont effectué un retour « aidé ». L'analyse des migrations montre que les travailleurs immigrant en Amérique du nord, en Australie et en Europe s'installent de façon permanente. S'il existe des exemples de l'effet de noria comme chez les Maliens de la région de Kayes, on ne peut faire de cet exemple qui a une explication géographique, ethnique et religieuse, une généralisation abusive.

Lorsqu'un cadre hautement qualifié quitte son pays, sa décision est motivée par des considérations d'ordre politique ou économique parfaitement légitimes : la paix et la sécurité pour lui-même et sa famille, une satisfaction professionnelle, de meilleures conditions d'emploi et de rémunération, un niveau de vie plus élevé. Mais le coût assumé par le pays d'origine de ce spécialiste expatrié est, en revanche, incalculable tant en termes d'opportunités de développement qu'en termes de pertes d'investissements.

L'Afrique, qui connaît une forte pénurie de personnel qualifié, en est la principale victime. Ce continent aurait perdu 60000 spécialistes –médecins, professeurs d'université, ingénieurs, géomètres-experts, etc...- entre 1985 et 1990, et une moyenne de 20000 chaque année depuis lors. Plus de 21000 médecins nigériens pratiquent aux Etats-Unis alors que leur propre pays manque cruellement de compétences médicales.

Bien qu'il soit difficile de calculer le coût d'un professionnel expatrié en termes de nutrition, de soins de santé et d'éducation fournis par les ménages et l'Etat, il apparaît clairement que les pays en développement perdent chaque année le fruit d'investissements colossaux au profit des pays développés. Mais ce n'est pas véritablement une perte totale pour les pays africains. En effet, les envois de fonds de l'étranger, en provenance des ressortissants qualifiés qui gagnent un salaire élevé, constituent néanmoins une source majeure de ressources pour le développement de leur pays d'origine. Dans toute l'Afrique, des familles vivent grâce aux envois d'argent des proches travaillant à l'étranger, des bâtiments sont construits et des projets à petite échelle peuvent voir le jour grâce à cette manne d'origine extérieure.

Les causes sous-jacentes au problème africain de « fuite des cerveaux » sont aussi nombreuses qu'évidentes, et d'ordre structurel aussi bien qu'économique. La plus communément admise est le contenu même du programme d'enseignement qui, encore inspiré du modèle des anciens colonisateurs, aboutit à l'octroi de diplômes dans des disciplines sans lien direct, voire sans aucun lien, avec le contexte socio-culturel et économique local. L'argument est certes discutable au vu du nombre considérable de coopérants techniques qui travaillent actuellement en Afrique et qui, formés par les systèmes éducatifs des anciennes puissances coloniales, contribuent de manière positive au développement de ce continent. La pénurie de matériel scientifique et d'enseignants fait que le système produit une écrasante majorité de diplômés en art plutôt qu'en sciences et en technologies, domaines qui sont pourtant la clé de voûte de la croissance. Il existe donc une surproduction de diplômés dans les disciplines offrant peu de perspectives d'emploi. Cette situation engendre une migration importante,

notamment parmi les rares scientifiques qui manquent d'un environnement favorable à leur plein épanouissement professionnel. Des défaillances aussi élémentaires que l'approvisionnement en électricité et en eau suffisent à provoquer l'émigration.

Des motifs politiques peuvent aussi être à l'origine du départ des élites intellectuelles. C'est ainsi que l'Afrique du sud subit actuellement une importante fuite de l'élite intellectuelle blanche. En effet, au nom d'une discrimination « positive », la priorité est donnée aux noirs. La minorité blanche qui représente 12,7% de la population sud-africaine se réfugie aujourd'hui dans des mouvements d'opposition plus radicaux et rejette le projet de « nouvelle Afrique du sud » proposée par Nelson MANDELA.

L'Afrique subsaharienne se trouve actuellement dans une situation paradoxale : d'un côté, un nombre élevé de diplômés émigrent ou sont au chômage, ou encore exercent de petits métiers non qualifiés sans aucun rapport avec leur formation professionnelle ; d'un autre côté, elle dispose d'une véritable armée d'assistants techniques étrangers. Cette région du monde a effectivement bénéficié de plus de conseils par habitant que n'importe quel autre continent. On y trouvait plus de 80000 coopérants techniques en 1988 et ils sont plus de 100000 aujourd'hui. Ces experts coûtent apparemment 4 milliards de dollars par an aux donateurs, soit près de 35% du montant total de l'aide publique au développement accordée à l'Afrique. On pourrait imaginer qu'il serait plus rentable de substituer à ces experts des nationaux africains expatriés ayant des liens à la fois culturels et linguistiques avec le continent. Or, des raisons d'ordre géopolitique peuvent expliquer cette situation. En détachant certains de leurs ressortissants sur le continent noir, les nations occidentales gardent leur contrôle sur les richesses des pays africains, véhiculent leur culture, consolident leur liens avec les régimes locaux et s'assurent plus facilement du soutien de certains pays africains sur la scène internationale.

Mais on peut se demander si les pays développés n'ont pas considéré un peu vite le modèle politico-culturel « à l'occidentale » comme une panacée universelle. La « greffe » démocratique effectuée souvent sans précaution n'est-elle pas l'objet d'un rejet que l'on rechigne bien souvent à avouer?

3 PERSPECTIVES D'AVENIR : VERS UNE RECOMPOSITION DES ETATS

31 les limites du modèle démocratique occidental

Au cours des vingt dernières années, le monde développé du nord n'a eu de cesse de prescrire des remèdes à base de démocratie pour apaiser la fièvre belliqueuse qui s'était emparée du

continent noir, à mesure que les « présidents à vie » issus de la décolonisation cédaient leur trône sous la pression. Or, même à dose homéopathique, ces médicaments se sont avérés bien souvent contre-indiqués, déclenchant parfois des réactions sociales et politiques quasi allergiques.

A partir de 1990, les hommes politiques français ont à peu près la même approche que Jules Ferry ou Gambetta un siècle auparavant : la France va apporter un nouveau messianisme de la démocratie et des droits de l'homme, et du jour au lendemain casse les Etats partis, laborieusement mis sur pied depuis trente ans dès la fin de la colonisation ; les pays africains se voient contraints d'accepter car ils dépendent économiquement des subsides européens et américains. Il s'agit bien de subordonner l'aide économique et financière aux progrès consentis en faveur de la démocratie à l'occidentale. Or, peu de gouvernements occidentaux ont la volonté de prendre en compte les spécificités ethnologiques africaines. A cet égard, la vision coloniale du Maréchal LYAUTEY mérite d'être rappelée. En effet, à la fin de son séjour comme résident général au Maroc, il n'avait plus la même analyse qui était la sienne au début. Lorsqu'il arrive au Maroc, il change d'opinion et déclare qu'il ne faut surtout pas « algérianiser » le Maroc, c'est-à-dire respecter le cadre, les cultures et la civilisation locaux. Mais Léon BLUM au début des années 30 déclare devant le parlement : « il est du devoir des races supérieures d'apporter la civilisation aux peuples inférieurs », et le maréchal Lyautey dit en parlant des peuples de l'empire « non, ils ne sont pas des peuples inférieurs, ils sont autres ». Cette approche peut s'appliquer de la même manière à la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne.

Importé en Afrique noire, le modèle occidental a abouti dès la fin des années 80, à son rejet de la part des populations, lequel s'est trouvé renforcé par la criminalisation et sa pratique par les élites. Bertrand BADIE³ explique que les causes de la dérive de l'Etat en Afrique noire résident dans l'application du modèle occidental en totale inadéquation avec les cultures de ces pays. L'imposition de ce système a rapidement été porteuse de tensions, tout au long du processus de colonisation, car il était en rupture totale avec les modèles communautaires et les systèmes de lignage qui prévalaient. Selon BADIE, l'importation des modèles occidentaux est souvent vue comme une arme de pouvoir. Les élites et les leaders africains ont alors importé le jeu politique à travers les partis, le suffrage.

L'irruption du Droit présente lui aussi des conséquences tout aussi catastrophiques. Son effet principal est de transformer les structures sociales traditionnelles en lieu de protestation et de défense face à des institutions perçues comme étrangères ; ces structures de « contre-

légitimité » affaiblissent d'autant plus l'Etat. Ne se reconnaissant plus dans les nouvelles structures étatiques, une grande partie de la population s'est alors repliée sur le modèle traditionnel de la communauté, et sur le droit coutumier.

Le multipartisme n'a, hélas, engendré une acceptation minimale de règles du jeu ni par les responsables politiques au pouvoir d'abord, ni par les oppositions désunies et en crise permanente. La stratégie du bras de fer est la norme. Toute crise politique devient une crise de régime. On a même pu dire que le seul changement entre le multipartisme actuel et le système ancien de parti unique, est qu'il y a maintenant dans chaque pays plusieurs partis qui se comportent chacun en parti unique. Il n'y a aucun code, même tacite et réduit à l'essentiel, de bonne conduite politique. Or, on voit mal comment un Etat peut se passer d'un minimum de consensus institutionnel. L'erreur fut de croire que la démocratisation et la libre compétition des partis politiques pouvaient rendre caduc le conflit des tribus.

Aujourd'hui, notre système politique est un système d'individus face à l'Etat, par le biais du suffrage universel. Ces notions ne sont pas comprises et acceptées en Afrique ; pour cette raison, la transposition de la démocratie « one man, one vote⁴ » est assassine en Afrique. Avant la colonisation, le pouvoir reposait sur le consensus et la plupart des sociétés africaines étaient des sociétés consensuelles. Dans les débats, la priorité était donnée à la palabre; souvent considérée à tort comme péjorative, le système de la palabre consiste en des discussions en présence du chef à qui appartient la décision finale . Ce dernier, distribue de manière équitable, le temps de parole à chacun des intervenants en prenant bien soin de n'humilier personne. Ensuite le chef va trancher en prenant une décision consensuelle acceptée par tous. C'est donc bien une forme de démocratie de groupe, certes différentes des conceptions, occidentales qui existe en Afrique.

A cet égard, les cas de l'Ethiopie est originale. Il s'agit d'une tentative novatrice visant à promouvoir une forme de démocratie ethnique. Cet Etat millénaire, véritable mosaïque composée de plus de deux cents groupes ethniques, s'est rassemblé autour des Amaras et apparentés, autour du plateau central. A l'époque de l'empire, au temps du Négus, l'Etat était très centralisé. Son successeur, le Négus rouge, le colonel Mengistu, confirme cette tendance par un régime marxiste. Dans les années 94-95, devant la menace d'explosion du pays en diverses tribus rivales, un pacte ethnique est scellé, sorte de fédération en somme. Chaque

³ Bertrand BADIE « L'Etat importé » Fayard

⁴ « un individu, une voix »

groupe voit ainsi son existence reconnue. Mais cette Ethiopie ainsi renforcée cherche à se désenclaver et c'est la guerre avec l'Erythrée, pour le port d'Assam.

Il faut bien se rendre à l'évidence, la démocratie à l'occidentale imposée à l'Afrique subsaharienne est jusqu'à présent plutôt génératrice de conflits. Quelle que soit l'option choisie, le concept d'Etat ne parvient guère à contourner les antagonismes ethno-tribaux. L'émiettement ancestral demeure et ses cloisonnements transparaissent dans l'ensemble des activités des populations dont la sensibilité en matière de cohésion persiste à ne pas dépasser les limites de leur village.

Cette tendance est l'un des aspects qui ont précipité le conflit qui ensanglante la région des Grands Lacs, impliquant toute l'Afrique centrale et orientale.

32 L'exemple du conflit de la région des Grands Lacs

A travers la faillite de l'Etat et la crise des sociétés, l'Afrique centrale et orientale se décompose. Ce chaos est alimenté par le recours tous azimuts au « droit d'ingérence » dans les affaires intérieures des pays de la zone. En effet, les organisations internationales comme l'ONU sont intervenues en Somalie, au Rwanda, ou en Centrafrique par exemple.

Faisant ressentir ses effets bien au-delà des Grands Lacs, le cyclone rwandais s'est révélé être un vecteur puissant de la recomposition géopolitique de la région. Il a brisé les deux pôles de structuration de l'influence britannique et francophone, le Kenya et le Zaïre. Au premier pôle, correspondait une communauté économique regroupant le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Autour du second pôle, s'organisaient deux cercles : la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, associant le Zaïre, le Gabon, le Cameroun, le Tchad, la Centrafrique et le Congo Brazzaville ; et la Communauté économique des pays des Grands Lacs comprenant le Zaïre, le Rwanda et le Burundi.

En lieu et place du Kenya et du Zaïre, une coalition hétéroclite s'est constituée, en octobre-novembre 1997, allant de l'Ouganda à l'Angola en passant par le Zimbabwe, le Rwanda et le Burundi, avec le consentement indirect de l'Erythrée, de l'Ethiopie, de la Tanzanie et du Kenya contre le régime du maréchal Mobutu d'une part, et l'expédition angolaise contre le président Lissouba au Congo-Brazzaville d'autre part.

Comme dans de nombreux cas, les richesses naturelles de la région constituent l'un des motifs principaux des guerres qui s'y sont produites. Mais l'aspect démographique, parfois assez méconnu, doit être pris en compte dans les solutions qui peuvent être envisagées.

Cette partie de l'Afrique subsaharienne est un monde qui associe à la fois des potentialités pastorales et des potentialités agricoles. Du nord au sud, de l'Ouganda au lac Tanganyika, on est dans une région très favorable à la vie en société, c'est pour cette raison, que de tous temps, il y eut une sédentarisation et une concentration des hommes sur cet espace.

Dans ces territoires, deux grandes types de populations se sont rencontrées, une population bantouphone vouée à l'agriculture provenant de l'Afrique de l'ouest, les ancêtres des actuels hutus arrivés au 1^{er} millénaire avant JC et quelques siècles avant eux, sont arrivés des pasteurs nilotiques, hommes de haute taille, les ancêtres des actuels Tutsis. Sur cet immense espace d'Afrique centrale, s'est développée une société pastorale dans laquelle la valeur principale était la vache. Une civilisation de la lance et de la vache s'est donc imposée à une civilisation de la houe et de la glèbe. Vers le XII^e ou XIII^e siècle de notre ère, l'on constate que dans l'ensemble de la région interlacustre apparaissent des Etats. Cette donnée est intéressante car dans la compréhension et la résolution des conflits qui agitent cet espace aujourd'hui, on manque de profondeur historique des états. Or dans cette région des grands lacs, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi sont de vieux Etats. Ces Etats se sont formés alors parce que les pasteurs comprennent qu'ils sont menacés par l'expansion démographique des agriculteurs et qu'ils sont en train de leur ravir ce qu'ils appellent « le bien de la vache ». On disait au Rwanda que « la rapacité de la houe est en train de manger le bien de la vache », c'est-à-dire les pâturages. Les pasteurs sont les moins nombreux car ils adaptent leur croissance démographique aux possibilités de croissance des troupeaux ; les agriculteurs par contre, considèrent qu'il n'est de force que de bras ; plus on a d'enfants, plus on peut défricher. Les pasteurs, bien que représentant 20% des effectifs, vont faire accepter aux agriculteurs leur domination comme une loi d'inspiration divine. Les pasteurs tutsis ruandais, que l'on appelle Himas en Ouganda et Banyamulengues dans l'ex-Zaïre, vont donc développer un impérialisme dans toute la région, qui va bien au-delà des frontières des Etats actuels, en particulier dans les hauts plateaux de la région, dont l'altitude les protège de la mouche tsé-tsé. Mais les experts des affaires étrangères n'ont pas cette vision des choses, et se réfèrent uniquement à la situation qui prévalait pendant l'ère coloniale, vers 1900. L'Afrique n'est plus un enjeu entre les deux blocs et est rendue à elle-même. Des deux coalitions en conflits dans cette partie du monde, seule l'alliance de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi reprend le cheminement historique qui était le leur et qui avait été interrompu par la colonisation alors qu'à l'opposé, l'autre coalition est formée par l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie, Etats totalement artificiels, qui sont de pures créations coloniales et dont les responsables ont un

besoin vital de l'intangibilité des frontières. L'outil de communication entre ces trois pays construits par le colonisateur est l'anglais, soit la langue du colonisateur.

Au Rwanda, pour les acteurs de la violence d'origine hutue, la solution politique passe par la démocratisation du pays à l'occidentale, garante d'une légitimité fondée sur le principe majoritaire. Au contraire pour les acteurs Tutsis de la violence, la démocratisation est une menace mortelle et inacceptable, car la survie de leur ethnie est liée à la conservation du pouvoir politique et militaire. Selon Mwayila TSHIYEMBE⁵, seule la mise en place d'un Etat multiethnique ou multinational peut décanter la situation en consacrant le caractère binational des ethnies hutue et tutsie, en garantissant le droit inaliénable de vivre sur le territoire internationalement reconnu du Rwanda et de Burundi, en promouvant un système politique de partage proportionnel de tous les pouvoirs de l'Etat entre les deux ethnies et en « républicanisant » le pouvoir traditionnel.

Quelle que soit l'issue de ce conflit, la stabilité de la région est encore très loin d'être assurée. Il en est de même pour deux autres puissances régionales de l'Afrique subsaharienne.

33 L'influence régionale des Etats : le cas du Nigeria et de l'Afrique du Sud

Seuls deux pays de l'Afrique subsaharienne, le Nigeria et l'Afrique du sud ont acquis une réelle capacité d'action régionale. Pour cette raison au moins, ces deux grands pays peuvent être qualifiés de puissances régionales.

331 La République d'Afrique du Sud

La guerre était très probable dans ce pays véritable melting-pot ethnique et racial. Les blancs pensent que la dissolution unitaire du pays va permettre au peuple de se recomposer dans 20 ou 30 ans. Même si les grandes entreprises et industries fonctionnent, l'économie de base est en voie de faillite. Le pays se tiers-mondise. Les cadres anglophones partent, non pour des raisons économiques, mais par crainte de la montée des conflits ethniques.

Les Britanniques ont constitué en Afrique du sud jusqu'en 1902 une fédération rassemblant plusieurs peuples très différents, ceci afin de contrôler la route du Cap et le copper belt qui s'étant au nord de la Zambie et au Katanga. Pour cela, ils ont dû affronter tous les peuples de la région : d'abord contre les Xhosas, l'ethnie actuellement au pouvoir dans cet état

⁵ Mwayila TSHIYEMBE « l'Etat multinational ou multiethnique. Sociologie de réinvention de l'Etat nègre moderne » 1999.

notamment à travers l'ANC, contre les Sothos, contre les Zoulous qui leur ont opposé une résistance farouche, puis enfin contre les Boers. Ils vont donc laisser se créer une vague fédération, dans laquelle chaque province, c'est-à-dire chaque zone ethnique, va disposer globalement de son autonomie. Mais en 1948, la démographie galopante des noirs va leur donner un avantage numérique très important. Or, seuls les blancs ont le droit de voter et vont donc remporter les élections. Les afrikaners vont ainsi se retrouver au pouvoir dans une situation paradoxale, puisqu'ils vont conserver les frontières de ce pays alors qu'ils avaient toujours lutté contre les Britanniques qui voulaient leur imposer ce modèle d'Etat unitaire centralisé. Ils ont ensuite inventé l'Apartheid comme rempart contre la submersion démographique noire qui les menaçait. Ils laissèrent aux noirs des provinces que l'on pourrait comparer aux territoires des Palestiniens au Moyen-Orient. Ayant ensuite cédé sous la pression des Américains, le pouvoir aux dirigeants de l'ANC, ceux-ci entendent poursuivre une gestion centralisé du pays. Mais ce système condamne donc cette nation à des affrontements interethniques, notamment avec les Zoulous, les Sothos du centre du territoire qui sont d'ailleurs en train de se rapprocher des blancs, et surtout avec les 4 millions de métis qui vivent tous dans la région du cap. Ces métis dont les origines remontent au 18^e siècle ne sont pas le résultat d'un mélange entre blancs et noirs mais entre noirs et ceux que l'on appelle les Khoisans, disparus aujourd'hui. Ils parlent l'afrikaans et ont adopté leur culture et leur religion. Ce sont en fait des Afrikaners métis, et ont une peur panique des noirs. On peut donc s'attendre à deux grandes zones d'affrontement, au Zoulouland et dans la région du Cap. Si l'Afrique du sud peut craindre pour son avenir à cause de sa diversité ethnique, le Nigeria représente lui-aussi pour les mêmes raisons un pôle d'instabilité très important.

332 L'intégrité du Nigeria en question

Le Nigeria est une Fédération d'une énorme complexité sociologique et d'une grande diversité culturelle (voir carte en annexe IV). Ce pays compte aujourd'hui 36 Etats et 589 collectivités locales auxquels s'ajoute le territoire de la capitale fédérale, Abuja. Le caractère particulièrement volatile de la Fédération tient aux remous produits par ses clivages régionaux, ethniques et religieux. Parmi les plus explosifs, citons les profondes divergences entre le nord et le sud, au sein des ethnies dominantes – Yoruba, Igbo et Hausa / Fulani – entre groupes ethniques majoritaires et minoritaires, et entre les adeptes des deux grandes religions universalistes que sont l'Islam et le Christianisme.

Malgré cette extravagante diversité culturelle, le pays est parvenu à former un ensemble fédéré par un pouvoir central qui parvient bon an mal an à maintenir l'unité de l'Etat. Les bases de la Fédération nigériane proviennent d'un amalgame de structures coloniales unitaires et sa configuration territoriale interne a été le produit d'un processus de désagrégation plutôt que d'agrégation. Le Nigeria était en effet administré par les Britanniques comme un Etat unitaire décentralisé, avant l'entrée en vigueur de la constitution fédérale de 1954. La Fédération nigériane n'est donc pas le produit d'un accord politique entre plusieurs unités territoriales autonomes, mais le résultat d'une délégation d'autorité constitutionnelle par le gouvernement central à des sous-unités territoriales désignées. Ainsi, le gouvernement fédéral a régulièrement utilisé la fragmentation de ces unités territoriales comme stratégie de centralisation et de consolidation de sa propre structure. Il est important de mentionner que le boom économique des années 70, grâce notamment aux ressources en pétrole, a augmenté de façon spectaculaire le volume des revenus susceptibles d'être redistribués par le gouvernement fédéral. Celui-ci s'est d'ailleurs accaparé une part disproportionnée des revenus pétroliers, laissant les Etats et les autorités locales dans un état de dépendance, voire de soumission financière totale vis-à-vis du centre.

Mais le maintien de l'entité nigériane n'a pas eu lieu sans heurts, loin s'en faut. Les multiples réorganisations de la structure interne de la Fédération par le gouvernement fédéral ont incontestablement engendré des menaces pour l'intégrité du pays. Tout le monde a encore en mémoire le drame du conflit né de la tentative de sécession du Biafra à la fin des années 60 ; plus récemment, à la suite de nouvelles créations d'Etats et de collectivités locales en 1991, des tensions et des troubles communautaires se sont développés dans les Etats du Sokoto, du Jigawa, du Delta et de l'Ondo sur des questions de configuration territoriale et de choix des capitales des nouvelles entités constituées. La création de l'Etat du Delta, par exemple, a eu pour effet immédiat une intensification de la lutte ancestrale entre Urhobo et Itskiri pour le contrôle de Warri. En fin de compte, l'exiguïté de l'Etat du Delta a activé des clivages et des conflits qui étaient restés en sourdine dans l'Etat pluri-ethnique du Bendel.

Mais les affrontements communautaires les plus dévastateurs de l'histoire récente du Nigeria ont opposé les musulmans Hausa/Fulani aux minorités non musulmanes du sud des Etats de Bauci et de Kaduna et dans les Etats de l'Adamawa et du Taraba. Ces conflits sont certes le produit de luttes communautaires complexes pour le contrôle de l'autorité traditionnelle, de l'économie, et des valeurs culturelles et religieuses. Mais ils ont aussi découlé des réformes et des réorganisations récentes de l'administration locale, qui ont donné plus de poids à l'opposition des minorités ethniques face à l'Emirat Fulani.

Faut-il donc considérer le fédéralisme nigérian comme un succès ou un échec ? La réponse à cette question dépend de l'optimisme ou du pessimisme que l'on manifesterait en se prononçant sur l'avenir de ce pays. Il n'est pas certain, en tout état de cause, que cet exemple puisse faire école ailleurs en Afrique subsaharienne.

Le Nigeria, confronté à des problèmes considérables quant à la mise en place de structures politiques internes viables, voit donc son rôle hégémonique potentiel dans la région de l'Afrique de l'ouest remis en question.

34 Des raisons de garder espoir ?

On peut donc légitimement céder au pessimisme quant à l'avenir du continent noir, quand on considère les maux dont elle est atteinte. Les Cassandre ne parlent plus de l'Afrique subsaharienne que comme un fiasco généralisé et en viennent à désespérer de l'avenir du continent. Pourtant, comme toujours, la réalité et le bon sens font mentir les jugements hâtifs. Ce continent ne disparaîtra pas malgré ses carences et ses originalités. Il sera bien présent au III^e millénaire avec sa population de 800 millions d'hommes et sa tendance à proliférer démesurément. Ni le sida, ni les génocides occasionnels ne viendront à bout de la vigueur de cette cinquantaine de nations et cela d'autant plus qu'elles concernent un espace terrestre de plus de trente millions de kilomètres carrés qui possède d'énormes richesses naturelles à peine entamées par les exploitations coloniales. L'Afrique a donc de quoi mériter la considération internationale et être tenue pour une excellente jachère et non pour une terre en friche.

Le caractère de ses habitants dont on décrie le fatalisme, l'insouciance, une autre dimension du temps et l'absence des vertus froides et opiniâtres qui ont permis la construction du monde, mérite un jugement plus bienveillant, même si le sens de l'organisation, la rigueur et la responsabilité lui font défaut. Sa gaieté naturelle, son imagination ludique, sa tolérance religieuse et sa bravoure sont un capital précieux pour le genre humain et un complément essentiel à la déshumanisation des sociétés industrialisées. Ces dernières, dominées par la tentation excessive du profit, l'esprit de puissance, l'individualisme et une immense hypocrisie, ne savent d'ailleurs pas où elles vont mais imposent leur modèle au monde entier. Bien sûr, les problèmes des Africains continueront à peser sur la vie internationale. Le racisme si profondément ancré dans les esprits, le nationalisme, la diversité des langues et les conflits endémiques seront encore pour longtemps au rendez-vous. Mais grâce aux progrès de la science, de la communication et de l'informatique, la solidarité planétaire ne pourra que se renforcer et les nations les plus riches se verront contraintes, comme c'est déjà le cas de nos

jours, d'apporter leur assistance technique et financière aux peuples attardés, ne serait-ce que pour protéger leurs intérêts fondamentaux. Les Africains garderont quoi qu'il en soit un accès à la tribune internationale par leur présence massive au sein de l'Organisation des Nations Unies.

On peut faire confiance à l'instinct politique de ses représentants pour rappeler à leurs partenaires nantis que leur devoir est de les aider pour éviter toute crise majeure à l'humanité. On continuera donc à parler de développement et à rechercher les meilleures formes de coopération et de progrès, même si le succès se fait longtemps attendre.

« A quoi penses-tu ? » demande-t-on à un africain qui rêve sous un arbre. « Je sens couler le temps », répond-il, résumant ainsi la nécessité de laisser au temps le temps de faire ses évolutions et ses maturations.

CONCLUSION

Quelles que soient l'étendue et la nature des maux qui l'accablent, l'Afrique bouge. Le retard accumulé par le continent africain vis à vis du reste du monde exigera encore des décennies d'effort, de patience et de souffrance pour des peuples que l'on a voulu propulser trop rapidement dans la spirale de la modernité.

L'obsession du court terme et l'absence de perspectives identifiables obscurcissent l'analyse et empêchent peut-être d'entrevoir les évolutions de fond porteuses de recompositions.

Même si les nations occidentales et leur cortège de spécialistes se bousculent aujourd'hui beaucoup moins qu'au temps de la guerre froide au chevet du malade africain, c'est peut-être aussi parce que ce continent cherche à se libérer, même dans la douleur, de conceptions de l'ordre social et politique inadaptées. C'est comme si les racines culturelles et spirituelles si profondément ancrées dans l'histoire africaine resurgissaient du passé et devaient inexorablement imposer leur logique au monde entier.

L'explosion démographique est un élément essentiel de cette tendance, même si son ampleur paraît quelque peu s'atténuer. Aujourd'hui, de nouvelles générations, débarrassées des vieilles références coloniales, doivent construire à l'Afrique un destin. Il faut reconnaître que même si les résultats de 40 ans d'indépendance sont tragiquement insuffisants, les Africains sont mieux instruits et mieux armés que naguère. Il est bien sûr inacceptable d'abandonner à leur triste sort nombre de pays en proie à des conflits qui se multiplient, à des pandémies toujours plus importantes, à une situation économique sous perfusion. Mais c'est avant tout aux Africains eux-mêmes de consentir de difficiles mais progressives réformes sociales et politiques, que nulle autre civilisation ne peut avoir la prétention de leur imposer.

Montaigne constatait que « nous n'avons pas d'autre mire de la vérité et de la raison que l'exemple et idées des opinions et usances du païs où nous sommes... ». C'est dire si les pressions extérieures, même empreintes de bonne volonté, sont à exclure dans des régions où le temps a modelé les sociétés humaines, et dont la raideur surannée est peu encline à supporter les chocs.

Les bouleversements géopolitiques qui se sont accélérés depuis la fin de la guerre froide ne sont certainement pas sur le point de s'interrompre. Le principe de l'intangibilité des frontières est sans cesse remis en cause dans les faits. Mais le grand défi que doit relever l'Afrique subsaharienne consiste à maintenir cet équilibre très fragile entre principes démocratiques et ethnicité. Aucun de ces deux piliers ne saurait céder devant l'autre.

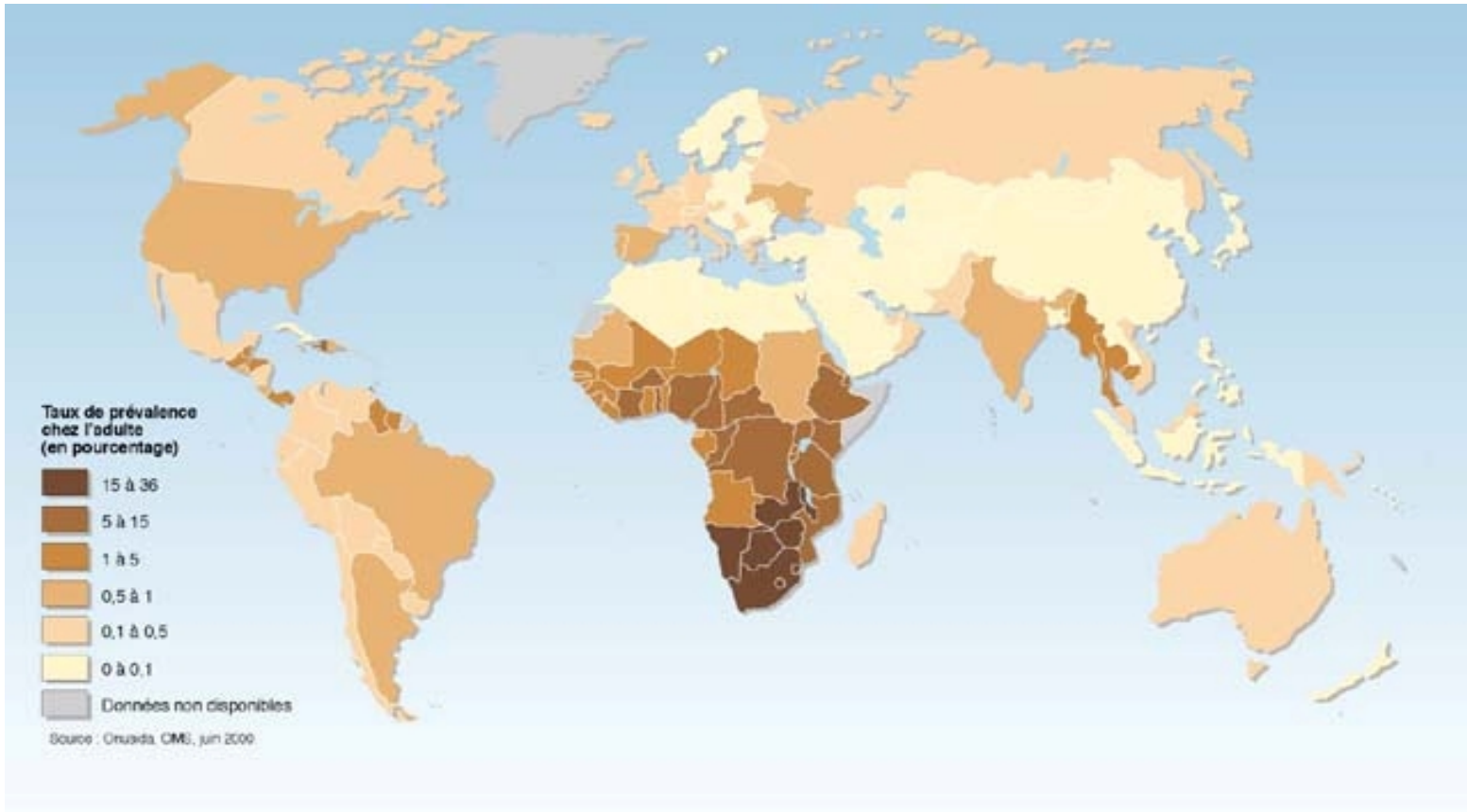
BIBLIOGRAPHIE

TITRE	AUTEUR	EDITEUR
OUVRAGES		
L'Etat importé L'occidentalisation de l'ordre politique	Bertrand BADIE	Fayard 1992
Problèmes politiques et sociaux : Crises et mutations en Afrique noire	Sophie BESSIS	La documentation française N°733 1994
La France Africaine	Jean-Paul GOUREVITCH	Le Pré aux Clers 1999
Ethnicité et démocratie en Afrique « l'homme tribal contre l'homme citoyen ? »	Melchior MBONIMPA	L'Harmattan 1994
Démographies africaines	Francis GENDREAU	Editions ESTEM 1996
L'Afrique sud-saharienne du XXI ^e siècle	Manuel RUDEN N'DONGO	L'Harmattan 1997
Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne	Daniel C BACH	KHARTALA 1998
ARTICLES		
La « fuite des cerveaux » Des années d'investissement perdues pour les pays en développement	Augustine OYOWE	« le Courrier ACP UE » SEPT-OCT 96
Ambitions rivales dans l'Afrique des Grands Lacs	Mwayila TSHIYEMBE	« Le Monde diplomatique » JANVIER 99
Les multiples fractures du Nigeria	Joëlle STOLZ	« Le Monde diplomatique » « FEVRIER 99
Nigeria : un géant à l'avenir incertain	Hugo SADA	« Défense nationale » AOUT-SEPT 1999
Les populations de l'Afrique subsaharienne	Yves CHARBIT	« Espace population, société » N°1 1999
Mouvements de populations, éclatement des Etats, recomposition géopolitiques. Les frontières mouvantes du continent africain	Achille MBEMBE	« le Monde Diplomatique » Nov 99
Gisements d'infection	Pilar ESTEBANEZ	« Le Monde diplomatique » DECEMBRE 2000

Le sida en Afrique subsaharienne, Les défis et les enjeux futurs	Ibrahima NDOYE	Extrait du D.S.E (Deutsche Stiftung für internationale Entwicklung) FEVRIER 2000
Prospective de l'Afrique subsaharienne	Philippe HUGON	« Futuribles » n°257 OCTOBRE 2000

ANNEXE 1

LE SIDA EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE



L'Afrique subsaharienne est la région du monde la plus touchée, en particulier dans les pays où les industries minières sont les plus importantes .

LES REFUGIES EN AFRIQUE

Conflit du Sahara occidental

165 000 réfugiés en Algérie

**Guerre civile au Liberia et troubles en Sierra Leone
1 976 680 personnes, dont :**

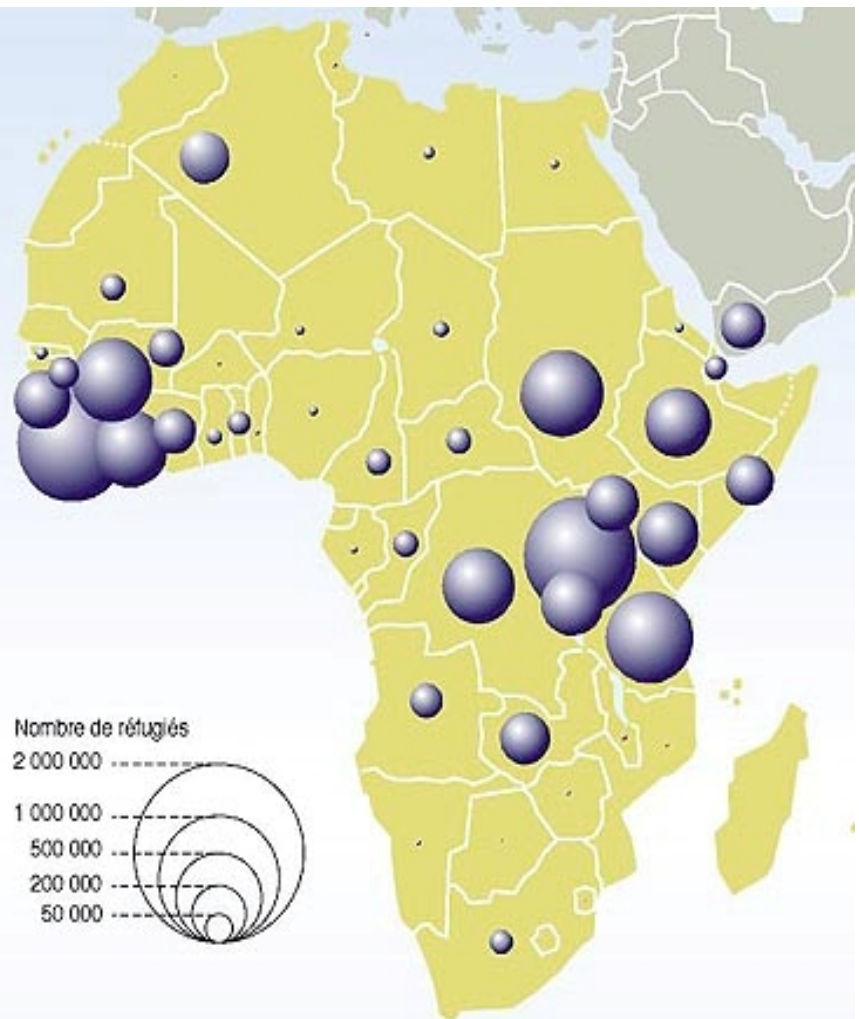
Sierra Leone : 10 000 réfugiés en provenance du Liberia et 670 000 déplacés à l'intérieur du pays.
Guinée : 411 500 réfugiés en provenance du Liberia et de Sierra Leone.
Ghana : 12 600 réfugiés en provenance du Liberia.
Côte-d'Ivoire : 119 200 réfugiés en provenance du Liberia et de la Sierra Leone.
Liberia : 103 000 réfugiés en provenance de la Sierra Leone et 251 000 réfugiés rentrés au Liberia, mais restant sous la protection du HCR.

Guerre en Angola :
312 200 réfugiés, dont :

Zambie : 149 800.
Congo : 20 600.
République démocratique du Congo : 137 000.
Namibie : 2 500.
France et Brésil : 2 900.

**Conflits au Burundi, au Rwanda
et guerre dans l'est de l'ex-Zaïre :**
1 700 660 personnes, dont :

Rwanda : 32 300 réfugiés en provenance de la République démocratique du Congo et 625 000 déplacés à l'intérieur du pays.
Burundi : 23 000 réfugiés en provenance de la République démocratique du Congo et 100 000 déplacés à l'intérieur du pays.
Tanzanie : 532 100 réfugiés en provenance du Burundi et de la République démocratique du Congo.
République démocratique du Congo : 55 000 réfugiés en provenance du Burundi et du Rwanda.

**Guerres dans la corne de l'Afrique :**
1 465 980 personnes, dont :

Soudan : 342 300 réfugiés en provenance de l'Erythrée.
Ouganda : 189 800 réfugiés en provenance du Soudan.
Djibouti : 21 600 réfugiés en provenance de la Somalie.
Ethiopie : 254 000 réfugiés en provenance de la Somalie et du Soudan.
Yémen : 57 400 réfugiés en provenance de la Somalie.
République démocratique du Congo : 31 200 réfugiés en provenance du Soudan.
Kenya : 212 900 réfugiés en provenance de la Somalie et du Soudan.
Somalie : 155 240 réfugiés rentrés en Somalie, mais restant toujours sous la protection du HCR.

Sources : Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), décembre 1999 .

ANNEXE IV
LE NIGERIA



LES IMPLICATIONS GEOPOLITIQUE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Table des matières

	Page
Introduction	3
Partie I : Les caractéristiques des populations en Afrique subsaharienne	5
1.1 Historique	5
1.11 Impact de la traite des noirs sur la démographie	5
1.12 Aperçu sur la colonisation	7
1.2 Les tendances actuelles	9
1.21 Evolution de la croissance démographique	9
1.22 Une expansion urbaine démesurée	10
1.23 Impact du SIDA	12
1.3 Une organisation sociale originale	14
Partie II : Les déséquilibres démographiques sources de conflits	16
2.1 Les effets de l'explosion démographique sur le développement	16
2.11 Un système éducatif inadapté	16
2.12 Conséquences sociales et impact sur le chômage	18
2.2 L'influence de la dimension religieuse	19
2.3 L'Afrique subsaharienne, espace de conflictualités	20
2.31 Caractéristiques des conflits en Afrique	20
2.32 Les nouvelles formes de guérillas	21
2.4 Les conséquences du phénomène migratoire	22
2.41 Le poids des réfugiés	22
2.42 L'émigration	22
2.43 La fuite de l'élite intellectuelle	25

Partie III : Perspectives d'avenir: vers une recomposition des Etats	26
3.1 Les limites du modèle occidental	26
3.2 L'exemple du conflit de la région des Grands Lacs	29
3.3 L'influence régionale des Etats: le cas du Nigeria et de l'Afrique du sud	31
3.31 L'Afrique du sud	31
3.32 L'intégrité du Nigeria en question	32
3.4 Des raisons de garder espoir ?	34
Conclusion	36
Bibliographie	37
Annexes	
Annexe I : Le sida en Afrique et dans le monde	30
Annexe II : Les conflits en Afrique	40
Annexe III : Les réfugiés en Afrique	41
Annexe IV : Le Nigeria	42